

Thuret

bulletin municipal 2016

Encore
des projets
et beaucoup
de réalisations

et toute l'info en direct sur www.thuret.fr

Sommaire

- 3 Le mot du Maire
- 4 L'année en images
- 6 Les projets
- 8 La vie associative
- 12 Le pôle enfance
- 16 Marcel Balny
- 18 Le personnel
- 20 Les acteurs
- 22 Les infos pratiques
et L'état civil

Editeur : Commune de Thuret

Directeur de la publication : Pierre Lyan

Comité de rédaction : Sylvie Andanson, Joëlle Prolhac-Bardin, Vincent Bouchet, Pierre Lyan.

Crédits photos : Vincent Bouchet, Pierre Lyan, Marie-Noëlle Pourtier, Marina Scache, Ecole de Thuret ...

Conception réalisation : Vincent Bouchet

Impression : Imprimeur.com



Comment va notre commune en cette fin d'année 2016 ?

Notre personnel communal est en place. Raymond HERVIER, agent technique, a pris sa retraite fin septembre après 20 ans au service de la commune et de ses habitants. Cédric ALDIGIER lui succède avec en plus la fonction d'agent de maîtrise en charge de l'équipe technique. Guy GRABARAT, en congé de maladie est remplacé par Anwer ABUSHNAG. Les équipes administratives, ATSEM et agents maternelle, d'animation périscolaire, de cantine, d'entretien sont au complet ; plusieurs personnes sont en formation plus ou moins longues et souvent qualifiantes (CAP et CQP obtenus, BPJEPS en cours...).

Notre école publique s'appelle dorénavant « école publique Marcel BALNY ».

2016 a été l'année de test du « zéro phyto ». Difficile et engageant, parfois même énervant. Et vous avez su avec raison nous le dire ! 2017 est la première année de l'application de la loi qui interdit tout usage de désherbant chimique dans les espaces publics. Nous continuerons à tester, parfois à pester ; mais toujours à essayer de faire en sorte que la commune soit agréable. Semis de fleurs, nouveaux espaces enherbés et tondus, utilisation de broyats couvre-sol, plantes vivaces, binettes et autres instruments... Avec votre concours (des graines de pied de mur sont disponibles gratuitement en mairie, des conseils, l'entretien de vos haies et arbres...), nous continuerons à rendre notre commune toujours plus fleurie et agréable à vivre.

Les rues du Pré du Moulin et de Malbourget sur lesquelles la vitesse est depuis longtemps beaucoup trop élevée a fait l'objet de pose de ralentisseurs et d'espaces de parking rétrécissant la voie. Bien sûr cela bouscule nos habitudes ; mais c'est le seul moyen que nous avons trouvé avec les ingénieurs du Conseil Départemental pour tenter, avec les financements dont nous disposons (amendes de police) de réduire réellement la vitesse.

Chacun d'entre nous constate en passant devant la place de la Marmite que ce

Le mot du Maire

chantier dure, dure ! Un câble 20000 volts découvert à fleur de sol a stoppé les travaux durant six mois. En décembre tout le nœud électrique du carrefour a été refait. Mais le branchement des câbles ne se fera

que les 6 et 13 janvier. Eurovia pourra enfin terminer la place qu'elle a commencée en juin !

La mairie – maison des services et des associations – tiers lieu – point bibliothèque sera réceptionné le 19 janvier. Et sera rapidement ouvert à tous lors

d'une « portes ouvertes ». Une exposition retracera la rénovation qui aura duré comme prévu une année pleine. Emblématique en entrée de bourg, ce bâtiment est le vôtre. Vous pourrez être accueillis dans un secrétariat accessible, de plain-pied. Vous pourrez venir en bibliothèque aux heures d'ouverture de la mairie ainsi qu'au moment où les bénévoles qui prendront en charge sa gestion le proposeront. Journaux, revues, livres seront à votre disposition... Y compris un troc livres. Vous pourrez simplement passer dans le jardin, vous asseoir, discuter, regarder les enfants jouer... Les associations pourront partager les équipements (pas de salles privatives). Vous pourrez louer les salles voûtées pour vos événements familiaux comme vous le faites pour la salle des fêtes. Nous voterons dans la salle du conseil, de plain-pied, dès avril 2017. Votre entreprise vous permet de travailler de manière plus ou moins régulière à domicile ; vous créez votre entreprise et vous avez besoin de vous rendre visible, de recevoir des partenaires ; vous pourrez trouver au 1er étage la salle de travail ou de réunion qui vous convient, connectée, claire et confortable, avec un espace de convivialité. Cela vous permettra aussi de rencontrer d'autres télétravailleurs, d'autres créateurs d'entreprise, et de prendre le temps de partager vos expériences, d'envisager des projets communs...

Toute l'équipe élue et les agents de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une année 2017 pleine de joies.

Pierre LYAN



L'année en images





5

La recette du Tolérance Cake par les élèves de CM

Ingrédients :

- Du chocolat blanc et noir*
- Du beurre*
- Du sucre*
- De la levure*
- De la farine*

- Prenez le chocolat blanc et noir.*
- Faites fondre jusqu'à obtenir de la crème.*
- Mettez du beurre qui rappelle la tendresse, du sucre pour adoucir les vies, de la farine si douce qu'elle éveille les joies.*
- Si vous voyez des grumeaux, écrasez-les tous, vos malheurs s'effaceront.*
- Ajoutez la levure qui fait gonfler les cœurs.*
- Goûtez-le avec amour.*
- Si vous voyez qu'il manque quelque chose, rajoutez du respect et de la tolérance.*
- Regoûtez avec bonheur.*
- Mettez-le dans un moule en forme de cœur.*
- Faites cuire jusqu'à ce que vos cœurs gonflent.*
- Vous verrez, avec tous les ingrédients du tolérance cake, votre vie sera un régal.*



Nous voilà déjà au milieu de l'automne et les travaux de **la mairie-maison des services** continuent à un rythme soutenu. Suite au gros œuvre, nous voici aux finitions : peinture, sols, plafonds, aménagement des espaces extérieurs. Tous ces travaux suivent une progression maîtrisée par nos architectes et une pré réception sera organisée le 1er décembre.

Un petit rappel des enjeux de ce lieu de vie qui regroupe : Les services de la mairie, secrétariat, salle des mariages, bureau du maire,

- Des bureaux et salle de réunion partagés pour les associations communales
- Des tiers lieux , bureaux, salles de réunion ou d'exposition dédiés aux porteurs de projets tels que professions libérales, artisans, entreprises, etc.
- Une bibliothèque ouverte à tous
- Le bureau du directeur ALSH
- Un espace extérieur avec jeux pour enfants.

Un point sur les enjeux financiers, son coût est quasi resté dans l'enveloppe prévue, seulement 4 000 euros de dépassement de travaux au 15 décembre, la plupart du temps pour des travaux supplémentaires. Coût total de l'opération 643 814 € HT (772 577 € TTC). Coût des recettes (département, état) 367 507 €, Récupération de la TVA 105 611 € donc le coût à charge de la commune est de 299 458 €. Cette somme est financée par un emprunt au taux de 1.80 % sur 20 ans avec un remboursement trimestriel

La place de la Marmite a été complètement refaite par l'entreprise Eurovia.

Places de parking, espaces verts, cheminements, éclairage... ont modifié cet espace en entrée de bourg.

Le chemin des Vergers, la rue des Jonquilles ainsi que toute la rue des Pruniers à Chassenet ont été refaits complètement jusqu'au droit de la dernière maison.

Les fossés de part et d'autre du chemin des Ronzières (ancienne décharge), la pose d'**aquadrains et de bordures** rue de la Garenne, **les accotements** de la rue du Champ de l'Oie sont également terminés et très prochainement, **l'éclairage extérieur de l'église** côté jardin et parking ...

Les projets de la commune

Un jardin partagé c'est quelques dizaines de m² de jardin, loués symboliquement et annuellement à la commune de Thuret, dans un espace communal qui regroupe plusieurs jardins.

C'est aussi une charte d'usage, proposée par les initiateurs du projet et révisable chaque année. Dans cette charte il y a les idées de jardiner au naturel, de partager, de produire des fruits et légumes pour se nourrir, d'échanger.

Où ? ce sera une parcelle quasi enclavée proche du lotissement du Courmiolet pouvant accepter au moins dix parcelles de 60 m².

Pour qui ? pour toute personne, toute famille de la commune, locataire ou propriétaire, désirant s'impliquer dans cette démarche en respectant la charte.

La commune participe au concours des villes et **villages fleuris**

C'est un challenge que nous prenons avec grand intérêt pour la 3ème année

Thuret, encore des travaux et toujours sans hausse d'impôt !

Une nouvelle mairie en cours et la station d'épuration de Chassenet pour l'an prochain, sont les deux gros investissements décidés par le Conseil Municipal. Comme l'an dernier, l'objectif est de ne pas laisser passer les subventions de co-financement encore attribuées cette année. Et c'est grâce à ces co-financements que l'équipe en place peut tenir son engagement de ne pas augmenter les impôts.



consécutives.

Un village fleuri, qu'est-ce que c'est ? c'est un village agréable, qui a le souci permanent de la qualité de vie; c'est un village qui améliore son image et son accueil; c'est un village qui développe l'économie locale; c'est un village qui agit en faveur de l'environnement

Pour ce faire, alors que nous sommes engagés dans une démarche **«zéro phyto»** qui supprime tout produit chimique (notamment les désherbants), nos employés techniques avec la commission fleurissement testent plusieurs techniques comme par exemple les semis de fleurs annuelles et vivaces en pieds de mur, l'utilisation de bois raméal fragmenté (BRF) issu des coupes de cet hiver, l'engazonnement, de plantes couvre-sol, et les désherbages différenciés (binette manuelle, sarcluse à roue pour le stabilisé, choc thermique...).

Cette phase de test et d'adaptation des différents modes de gestion aux différents espaces publics comporte évidemment

des erreurs (on apprend de nos erreurs), nécessite de la stratégie, de l'attention, de la persévérance et aussi de l'acceptation de plantes sauvages (mauvaises herbes ?) à certains endroits.

Vous êtes déjà nombreux à semer en pied des murs les graines que vous êtes venus chercher gratuitement en mairie. Il reste des sachets et ce n'est pas trop tard !

En participant ainsi à l'entretien des espaces devant chez vous, vous contribuez à embellir notre commune et nous vous en remercions.

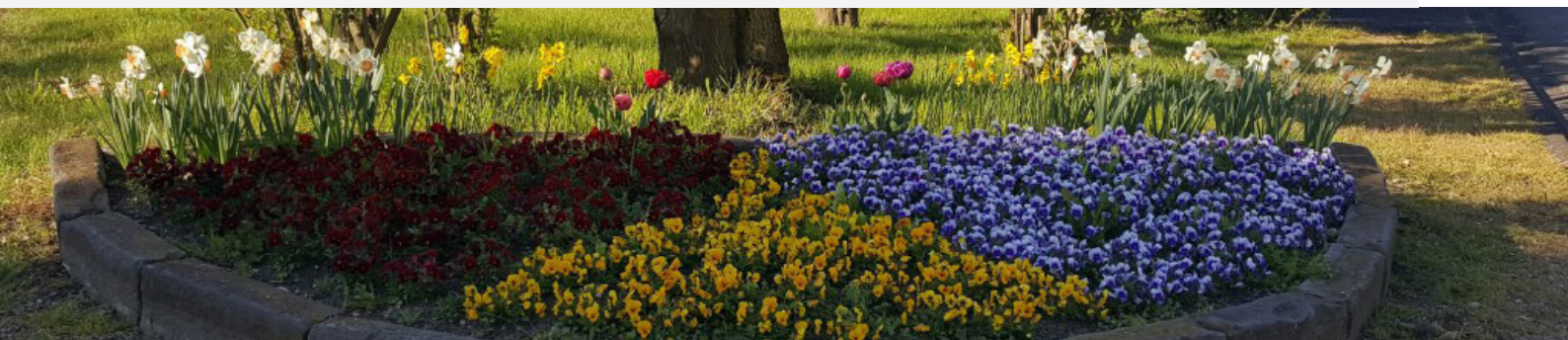
Vous avez besoin de conseils ? Ou vous désirez des conseils ? Vous voulez nous aider dans cette démarche de longue haleine, prenez contact avec le secrétariat ou avec un membre de la commission fleurissement.

Merci de conjuguer vos efforts aux nôtres pour une commune plus belle, aux espèces végétales diversifiées et adaptées, toujours plus respectueuse de l'environnement.

7

Comment se débarrasser des déchets verts ?

Pour écarter tous risques de propagation du feu et troubles de voisinage, le brûlage des déchets verts est interdit. Brûler les déchets ménagers à l'air libre est interdit. Or, au même titre que les épluchures, l'herbe issue de la tonte des pelouses, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies ou de débroussaillage sont considérés comme des déchets ménagers : ils tombent sous le coup de la circulaire du 18 novembre 2011 instaurée dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air. S'ils ne font pas l'objet d'une collecte sélective, mise en place par une collectivité, ils doivent être broyés ou déposés sur des sites dédiés tels que les plates-formes de compostage ou les déchetteries.



L'AMICALE LAIQUE de Thuret-Chassenet n'a pas encore trouvé le sang neuf qui la redynamiserait.

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons toutefois décidé de continuer à la faire vivre en proposant des actions culturelles, certes à la mesure de nos petits moyens.

Pour exemple, nous souhaitons organiser une exposition et un débat sur le thème de la citoyenneté et la projection de films proposés par le Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand (qui propose des projections décentralisées).

Par ailleurs, l'atelier « On peint à Thuret » animé par Jacky Sannajust (06 86 07 09 48) est toujours en activité. Il s'adresse aux peintres débutants ou confirmés, ados et adultes.

Le programme n'est pas très étoffé mais nous accueillons tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution pour que l'association reste active et réactive.

La secrétaire : Joëlle Prolhac-Bardin (06 84 11 55 99)

LOISIRS EVASION existe sur Thuret depuis plus de 30 ans et propose des activités très variées :

Informatique adultes un jeudi par mois avec Aline (06.83.04.25.84)

Pratique de l'Anglais ados et adultes confirmés deux lundis par mois avec Jane (06.73.58.17.82)

Pratique de l'Italien enfants et adultes deux samedis par mois avec Laurence (06.79.15.25.85)

Rock enfants et adultes tous les mardis avec Michou (06.81.39.51.08)

Danses : swing, lindy hop, west coast pour adultes avec Michou tous les mardis.

Des manifestations sont aussi organi-

sées :

Bourse aux vêtements, jouets et puériculture a été organisée le 15 octobre 2016.

Vide-grenier qui sera organisé le 14 mai 2017.

Nous sommes une association dynamique qui souhaite agrandir son équipe de bénévoles afin de développer ses activités !

Alors venez rejoindre l'équipe de Loisirs-évasion : François Jane (Présidente : 04.73.97.99.33), Danyach Paola Gastal Chantal,

Delpic Mireille, Bourdelain Sarah, Astier Aline, Da rocha Carla, Cabrera Corinne , Astier Laurence.

La vie associative

Les champs d'actions d'un **CCAS** concernent les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants et les jeunes, les familles en difficulté et les personnes en situation d'isolement voire d'exclusion

Plusieurs organismes émanant des instances départementales et intercommunales prennent en charge une partie des besoins de ces populations (ex : l'aide à l'autonomie). Le CCAS a le devoir d'intervenir pour le déclenchement de ces aides. Au nom de la solidarité, nous devons tous nous sentir concernés par les situations de ces populations. N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour demander de l'aide. Nous vous assurons notre discrétion la plus rigoureuse.

Un moment convivial initié par le CCAS, l'après-midi gourmand a été proposé aux seniors de la commune.

L'ETOILE SPORTIVE THURETOISE

est repartie cette saison 2016/2017 avec un bon effectif, tant quantitatif, (une quarantaine de joueurs licenciés) que qualitatif,



ce qui nous permet d'être confiants et ambitieux pour l'avenir.

Le nombre d'équipes et de clubs de football est en constante régression dans le Puy de Dôme, ce qui a contraint le district à supprimer la 4ème division et à revoir tous les championnats. Il n'y a plus que 5 niveaux, les divisions s'appellent dorénavant départementales, le nombre d'équipes par poule est passé de 10 à 12, ce qui augmente le nombre de matchs et allonge les saisons.

Les conséquences pour les clubs ne sont pas toujours positives, par exemple, notre équipe A qui avait pourtant terminé 1ère de sa poule 2 années consécutives évolue cette année en départementale 4, il n'y a qu'un seul niveau inférieur et ce n'est pas trop juste et motivant.

Notre coach qui entraîne pour la 3ème année a toutefois l'ambition de faire à nouveau monter notre équipe première, ce qui serait un beau challenge. Si nous avons un regret, c'est que peu de joueurs évoluant dans cette équipe sont de Thuret et que nous n'avons quasiment aucun supporter, ceci expliquant peut-être cela. Il n'est pas très encourageant de jouer dans un stade vide, sans compter le manque à gagner pour la buvette et pour l'ambiance.

Gagner nos matchs d'ailleurs, monter dans la hiérarchie, c'est bien, mais cela conduit à augmenter fortement nos frais (engagement, arbitrage, entraîneur, etc...). Notre budget est bien difficile à boucler, d'autant que le district se montre de plus en plus gourmand et ne favorise pas la pérennité des petits clubs.

C'est pourquoi nous tenons à remercier vivement nos sponsors, artisans, commerçants et autres donateurs pour leur générosité (pavés publicitaires, jeu de maillots, équipements) et bien sur tous les habitants de la commune qui prennent notre calen-

drier sans quoi nous ne pourrions survivre. La recette des calendriers est la plus importante de l'année.

Nous remercions également la municipalité pour le prêt gratuit de la salle des fêtes lors des manifestations extra-sportives là aussi indispensables, ainsi que pour l'entretien du terrain et des vestiaires.

Joueurs et dirigeants présentent leurs meilleurs voeux à toute la population pour la nouvelle année 2017.

Cette année, la troupe de théâtre **LES THURETRALES** est composée de 9 acteurs adultes et 7 adolescents.

Un site internet a également vu le jour (<http://www.jefaismonsite.fr/lesthuretrales>), où l'on peut y consulter les diverses actualités de la troupe, ainsi que des photos de ses spectacles.

Nous remercions le public toujours présent et nous vous donnons rendez-vous pour notre spectacle annuel le samedi 1er avril 2017 à 20h30 et le dimanche 2 avril 2017 à 14h30.

Présidente : Clotilde MONNET

Notre dernière parution au bulletin municipal remonte à 2013 et nous sommes heureux de renouer avec ce traditionnel article, preuve qu'il existe une vie associative à Thuret. Il est bon de se faire connaître, moyen essentiel pour recruter de nouveaux adhérents, surtout parmi les habitants s'installant sur la commune. La **SOCIÉTÉ de PECHE des AURENCHEIX** créée en 1997 et l'ouverture de l'étang en 1998 a atteint maintenant depuis un certain nombre d'années son rythme de croisière, actuellement pour rester dans des termes fluviaux notre parcours est un long fleuve tranquille, en résumé la routine.

En cette saison 2016, nous avons enregistré : 37 cartes de sociétaires, 8 cartes



d'actionnaires, 164 cartes journalières, c'est à dire d'invitations, ce qui représente un effectif tout à fait stable par rapport aux saisons précédentes

Nos tarifs, inchangés depuis le passage en euros sont, il faut le reconnaître très abordables, d'autant plus que notre bilan financier le permettant, les lâchers en poissons sont plutôt attractifs.

Cette année, nous avons déversé dans l'étang : 300 Kg de truites, 50 Kg de tanches, 50 Kg de carpes, 150 Kg de gardons, 8 brochets.

Chaque année, les membres de l'association se retrouvent à l'étang pour 1 journée nettoyage du site, voire 2 si nécessaire. Nous pouvons dire qu'avec l'appui des employés communaux, nous sommes plutôt fiers de l'entretien de ce lieu qui ne profite pas qu'aux pêcheurs mais aussi à tous les promeneurs, et même aux différentes espèces d'oiseaux que l'on retrouve la-bas. Un bémol toutefois, les ragondins s'y plaisent également, 16 ont été capturés cette année. L'association comprend dans ses rangs 2 piègeurs agrémentés.

Dernièrement, l'alimentation principale en eau étant obstruée, la municipalité a du faire intervenir la SEMERAP pour déboucher le tuyau (40m de long), opération réussie, nous remercions l'équipe municipale pour sa réactivité.

Pour information, nous vous communiquons ce que devrait être le calendrier pour la prochaine saison :

26 Février 2017 : Assemblée Générale

4 Mars : Corvée de nettoyage

18 Mars : Ouverture sociétaires- actionnaires

22 Avril : Ouverture invités

20 Mai : Journée pêche à la truite

Le bureau :

Président : J-M. TIXIER

Vice-président : J-F. SANGUILLON

Trésorier : J-P. BRUSS

Secrétaire : C OSSAYE

Membres : D.BALNY, P.BI-RET, J.BRUN, C.CHIROL, P. KOWALESKY, C.REYNAUD J.SANGUILLON.

Le Président et tous les membres de l'association présentent aux habitants de la commune de Thuret leurs meilleurs voeux pour 2017.

Cette année la **SOCIETE de CHASSE de THURET CHASSENET** s'est vu attribuer un plan de chasse de 50 lièvres et un chevreuil. 36 lièvres ont été prélevés ainsi qu'un chevreuil. Deux tiers des animaux étaient des adultes.

Pour une sauvegarde de l'espèce, la fermeture a été anticipée.

La société de Chasse a également cette année organisé la plantation de 1960 plants pour en faire des haies au Champs de la Mère et au Champ Guerin à Chassenet, ainsi qu'au Fonstrate à Thuret. Les travaux du sol ont été exécutés par deux agriculteurs et les plantations par les chasseurs. Ce projet (3600€) a été financé à 60% par le Conseil Départemental et à 40% par la Fédération Départementale des chasseurs.

Le nombre de chasseurs est stable depuis 4 ans (23 sociétaires et 7 actionnaires).

Président : Claude Astier

Vice-Président : Christian Jaffeux

Secrétaire : Denis Boudieu

La vie associative



Secrétaire adjoint : Daniel Borrot
Trésorier : Stéfan Cvyanovitch
Garde particulier : Gilles Bousset

AMIS SANS FRONTIERES est une association nationale, humanitaire et humaniste

Afin d'aider de nombreuses familles dans la précarité, Amis sans Frontières a initié l'action de « de Fil en AIGUILLES » Près de 7 000 tricoteuses mettent en œuvre leur savoir faire bénévolement pour fabriquer des pièces de layette et des pulls qui seront offerts par l'intermédiaire d'organismes sociaux

Dans le Puy de Dôme, notre délégation est constituée d'une quarantaine de tricoteuses qui réalisent chez elles, ces ouvrages qui vont aider, en particulier toutes les Mamans en situation de précarité. Nous nous attachons, à ce que ces tricots soient « actuels », pour nous l'important est la joie des Mamans. !

Il ne faut pas oublier aussi, le lien social : nos bénévoles ont des projets : quels sont les besoins ? quel modèle réaliser ? quelle est la couleur à la mode ?

Les idées fusent, les conseils aussi, lorsque nous nous retrouvons une fois par trimestre pour apporter nos tricots et choisir la laine de nos futures réalisations

Bien sûr, il nous faut trouver la matière première : donc la laine ! Bien souvent il s'agit de dons, mais nous participons à différents marchés de Noël, les ventes réalisées nous permettent d'acquérir la laine layette si douce pour les Bébés !

Nous serons présentes aux marchés de Noël : d'Orcines et d'Aigueperse les 10 et 11 décembre 2016, ainsi, qu'à Volvic le 11 décembre 2016

Nous avons aussi le plaisir d'être aidées par la Mairie de Thuret qui veut bien mettre à notre disposition un local nous permet-

tant de stocker nos ouvrages. Aide combien précieuse car entre plusieurs distributions aux associations humanitaires il faut entreposer, classer ces tricots !

Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez sur la commune de Thuret, joindre :

Madame Bellon au : 04.73.37.37.53

Ou Madame ALVIN déléguée du Puy de Dôme et administratrice nationale au : 04.73.29.10.24 ou au 06.60.08.17.44 :

josette.alvin@cegetel.net

www.amis-sans-frontieres.org

Le Collectif **PROCOM**, c'est la communication en mode collaboratif.

Idéalement basée à Thuret, au cœur du grand bassin Vichy-Clermont, l'association loi 1901 du «Collectif Procom» regroupe des professionnels indépendants de la communication. Le collectif est né d'une évidence : l'union fait la force, alors pourquoi ne pas réunir des professionnels aux compétences variées et complémentaires, ayant l'habitude de travailler ensemble ? Cela permet d'offrir aux clients un panel d'outils très complet pour augmenter leur visibilité : graphisme et illustration, communication stratégique et visuelle, création et administration de sites internet et de solutions e-commerce, gestion d'événements, rédactionnel, relation média et communication sur les réseaux sociaux ou encore accompagnement à la gestion administrative des micro-entreprises...

Le Collectif Procom est aussi un lieu d'échanges convivial et organise régulièrement des afterwork thématiques ouverts à tous, clients comme professionnels de la communication.

Pour en savoir plus :

www.collectif-procom.fr

Page Facebook «Collectif procom»

Compte Twitter @collectifprocom

Chaine YouTube «Collectif procom»



Inauguration du nom de l'école publique de Thuret – **Ecole Publique Marcel BALNY**

En présence de la famille de Marcel BALNY, de Christine PIRES-BEAUNE, députée, Jacques-Bernard MAGNER, sénateur, Claude BOILON, conseiller départemental rapporteur général du budget, de nombreux maires, présidents, vice-présidents intercommunaux et élus des communes environnantes, de l'équipe municipale, de l'équipe enseignante de l'école et de nombreux enfants, Clara, Alexia, Loan, Anna et Ophélie qui ont dit les textes, des enfants créateurs de la plaque et de nombreux élèves de l'école, de Christine FOURNET-FAYAS représentant l'inspection de l'Education Nationale, des agents territoriaux de la commune, des anciens maires, adjoints et conseillers des équipes municipales, des anciens enseignants et ATSEM de l'école, de Nicole GUILLIEN aquarelliste et émailleuse sur lave, et de nombreux habitants, voisins et amis de l'école.

Lorsque nous avons pris la décision de donner à notre école le nom de Marcel Balny, nous avons pensé qu'il était important que les enfants et leurs enseignants soient fortement impliqués dans ce projet.

Premièrement pour découvrir ou redécouvrir qui était Marcel Balny, ses origines, son implication dans le vie communale et plus particulièrement sa volonté de donner aux enfants les moyens d'apprendre dans les meilleurs conditions pour qu'ils puissent devenir des femmes et des hommes libres d'agir et de penser. Grâce aux té-

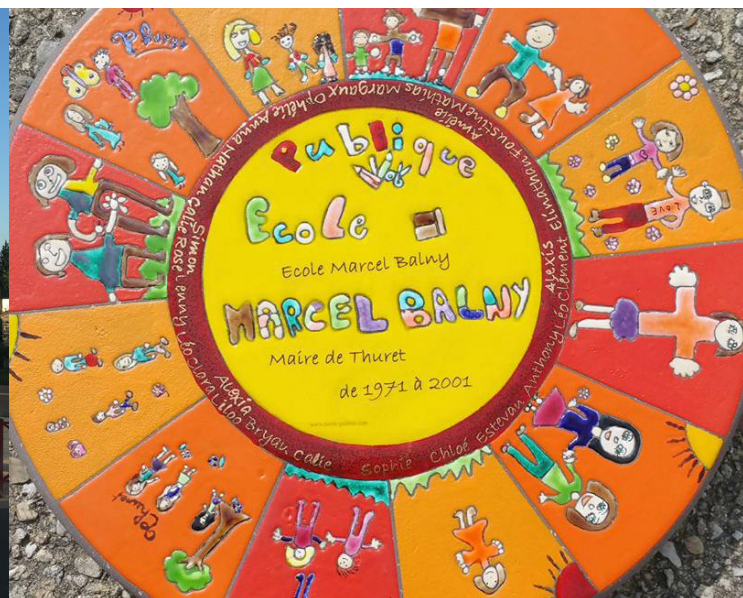
moignages, aux documents d'archives et autres, les élèves pourront ainsi reconstituer le portrait de l'homme et de l' élu. De belles leçons « d'instruction civique » qui font mentir ceux qui prétendent que l'école n'en donne plus.

Ensuite pour la création de la plaque commémorative, les enfants et les enseignants la verront chaque jour, il semblait donc naturel qu'ils pensent le message délivré par cette plaque et le décor. Les enfants y ont participé sur la base du volontariat. Nous sommes très vite arrivés aux symboles caractérisant une école : des enfants, des adultes, ensemble et des symboles traduisant la notion d'apprentissage. Pour la réalisation, nous avons fait appel à Nicole Guillien, une artiste locale qui travaille la lave émaillée. Les jeunes illustrateurs ont rencontré Nicole Guillien dans son atelier et ont échangé avec elle par internet pour donner leur avis ou demander des explications.

Parallèlement les CM de Geneviève Jeannet ont travaillé sur un projet départemental sur le thème de la tolérance qui a abouti à la production d'un ouvrage recueillant les productions des élèves. La tolérance étant un des enseignements fondamentaux de notre école publique laïque. Lors de l'inauguration, un exemple de ces productions a été présenté puis a été remis à chaque élu un exemplaire de ce texte en souhaitant que chacun l'affiche dans son bureau et le cite chaque fois que cela sera nécessaire.

Après la découverte de la plaque et les hommages à Marcel Balny, nous avons

Le pôle enfance



pu découvrir de petites expositions dans l'école et bien sûr visiter les locaux. Nous avons terminé ce moment par un pot de l'amitié.

Cette année, 146 enfants fréquentent notre **école Marcel Balny**, encadrés par 9 enseignants, dont certains travaillent à temps partiel. La directrice bénéficie d'une décharge pour exercer ses fonctions administratives.

Comme l'an dernier pour assurer les meilleures conditions d'enseignement et donner à chaque enfant les mêmes

chances, la Mairie a financé l'achat des fournitures individuelles (crayons, cahiers ...) pour un montant de 3230 €. La mairie verse également une subvention de 44 €/élèves aux Coopératives scolaires.

Les projets pour l'année 2016-2017 sont un projet de conte commun à toutes les classes, et un autre sur les Arts et Culture mené par 3 classes. Pendant l'année écoulée, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à la création d'un recueil de textes et illustrations sur le thème de la tolérance. Ils ont rencontré plusieurs fois un

L'encadrement des TAP

1 emploi titulaire (35h) : directrice adjointe, animatrice tap, périscolaire et extrascolaire.

1 emploi titulaire (28h) : animatrice Tap et périscolaire, cantinière.

1 Contrat avenir (25h) : animatrice Tap, péri et extrascolaire.

1 CDD (11h) : animatrice tap et périscolaire

1 CAE (25h) : animatrice tap, péri et extrascolaire, école (aide maternelle).

1 CAE (21h) : animatrice Tap, école (aide maternelle).

1 CAE (20h) : animatrice tap, péri et extrascolaire.

1 emploi titulaire (mise à disposition par la CCNL : 4h) : animatrice Tap.

Le coût des TAP

C'est une enveloppe annuelle de 22,3 mille Euros co-financée à 50% par l'Etat et et la CAF.

L'école

Geneviève JEANNET directrice, tel 04 73 97 96 16

e-mail : ecole.thuret@ac-clermont.fr

classe PS-MS: 25 élèves (Muriel Blond)

classe MS-GS: 25 élèves (Murielle Ranieri et Kévin Amarger)

classe GS-CP: 25 élèves (Dominique Ernoult et Kévin Amarger)

classe CE1-CE2: 25 élèves (Sandrine Falcon et Mathilde Tournayre)

classe CE2-CM1: 21 élèves (Kristell Chuniaud et Adeline Mouty)

classe CM1-CM2: 25 élèves (Geneviève Jeannet-Kévin Amarger)



14 auteur et illustrateur qui les ont guidés dans ce travail. Le Secours Populaire était associé à cette action et a assuré l'édition de cet ouvrage.

Pour les **Tap**, cette année 8 animateurs proposent différents ateliers « découverte ».

3 ateliers au choix pour les enfants de la PS à la GS.

2 ateliers au choix pour les enfants du CP au CE1.

3 ateliers au choix pour les enfants du CE2 au CM2.

Ce sont les enfants qui choisissent leurs ateliers et une confirmation est demandée à la famille. Les ateliers changent à chaque période (de vacances à vacances). Cette année sont prévus des ateliers croisés entre les différents groupes afin de développer des moments d'échange et de partage entre les enfants. Une exposition ouverte à tous se déroulera en fin d'année scolaire afin que chacun puisse voir toutes les animations qui ont été proposées aux enfants.

Près d'une centaine d'enfants déjeunent tous les jours à la cantine. L'équipe d'animation veille à ce que ce moment soit adapté au rythme des enfants en variant des moments de temps libre, des moments d'activité calme et des moments plus sportif. Afin de rendre le **temps du repas** plus convivial, depuis le 07 novembre nous avons mis en place un service au plat par

table pour le plat principal. Ainsi chaque enfant devient plus autonome, se responsabilise, apprend à partager... Et tout cela contribue au mieux « vivre ensemble ».

Le grand projet pour cette année : « pas à pas vers moins de déchets »

Les **nouveautés** des accueils de loisirs Nord Limagne :

Un nouveau lieu d'accueil à ouvert à Effiat (Uniquement pour les mercredis et pour les enfants de plus de 6 ans).

Le secteur préados (11-13 ans) est désormais ouvert à chaque période de vacances (une semaine par période de petites vacances sauf Noël) + le mois de juillet.

Fidèle aux principes fondateurs du mouvement des **Maisons Familiales Rurales**, la MFR de Thuret a à cœur d'inscrire son action dans le territoire sur lequel elle se trouve. Avant tout, qu'est-ce qu'une MFR ? Le fondement des Maisons Familiales Rurales, « Apprendre Autrement ». Notre pédagogie, l'alternance. Notre sigle MFREO, Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation. Notre but, former des futurs professionnels mais également des citoyens responsables et engagés pour demain. La MFR de Thuret est spécialisée dans la formation des adolescents et des adultes :

en classes de 4ème et 3ème d'orientation en alternance à rythme approprié pour

Six contacts pour l'ALSH

Aigueperse – boulevard des valots. Directrice : Nadia GIRARD – 04 73 64 20 05
– 06 30 63 95 47 – alsh-aigueperse@cc-nordlimagne.fr

Aubiat – 16 rue neuve. Directrice : Nadège ROUSSELLE – 06 30 63 95 33
– alsh-aubiat@cc-nordlimagne.fr

Bussières et Pruns – 5 rue du bourg. Directrice : Emmanuelle AIVADIAN – 04 73 63 64 10
– 06 31 00 94 95 – alsh-bussieres@cc-nordlimagne.fr

Effiat – 1 rue du cinq mars. Directrice adjointe : Elodie TARAGNAT – 06 85 12 74 92
– alsh-effiat@cc-nordlimagne.fr

Préados. Directeur adjoint : Maxime DUTRIEUX – 07 87 47 51 35
– alsh-preados@cc-nordlimagne.fr

Thuret – 8 rue des Dômes. Directeur : Fabien BRUN – 06 75 88 23 56
– alsh-thuret@cc-nordlimagne.fr

les aider dans leur projet professionnel.

en classe de CAP SAPVER (Services Aux Personnes et Vente En Espace Rural) en alternance. Cette formation s'effectue en deux ans.

en formation « une année autrement » (Services Aux Personnes, Commerce, Tourisme et Thermalisme).

La MFR est une association de loi 1901 de 11 personnes et est donc gérée par un conseil d'administration. Il se compose de parents d'élèves, d'anciens parents d'élèves et de professionnels. Il est présidé par Jacqueline DAVAYAT, ancienne parent d'élève. Tous nos jeunes ont un parcours agrémenté de cours, de diverses activités à la MFR, ainsi que de stages en entreprises, encadrés par des professionnels reconnaisants et fidèles de notre système de formation et d'éducation. Les jeunes viennent à la MFR en 4ème et 3ème afin de découvrir des métiers et se trouver une orientation post 3ème. L'organisation est basée sur le principe de l'alternance avec une semaine à la MFR où les cours sont en cohérence avec les milieux professionnels et une semaine en stage en entreprise.

Les élèves en classe de CAP, toujours via le système de la formation alternée, obtiennent à la fin de leur formation un diplôme leur donnant la double compétence en service aux personnes et en vente. Ils ont ensuite plusieurs possibilités dont notamment la poursuite d'études en Bac Pro, l'accessibilité à différents concours et l'emploi. Depuis le 07 novembre 2016, la MFR déploie son offre avec une formation unique en Auvergne intitulée : « une année autrement », et toujours en alternance. Au programme, un module socle commun de 150 h sur les 7 domaines fondamentaux (du socle de connaissances et compétences professionnelles CléA) et des modules professionnels spécifiques de 200 h sur le service à la personne, le commerce, le tourisme et thermalisme. Cette formation est à destination d'un public titulaire d'un CAP ou d'un BAC et souhaitant poursuivre par la suite en Bac ou en BTS dans les do-

maines des services aux personnes, de la vente, du tourisme ou du thermalisme. Elle est également accessible aux adultes désireux d'une formation courte leur permettant un retour à l'emploi.

Notre engagement ne se limite pas aux cours mais va bien au-delà d'un encadrement des jeunes du lundi matin au vendredi soir. L'ensemble de l'équipe s'attache à donner aux jeunes des repères, le sens du respect du travail bien fait, indispensable à la vie en société. D'ailleurs, cette année, nous accompagnons 64 jeunes, nous comptons 80 adhérents et de nombreux partenaires.

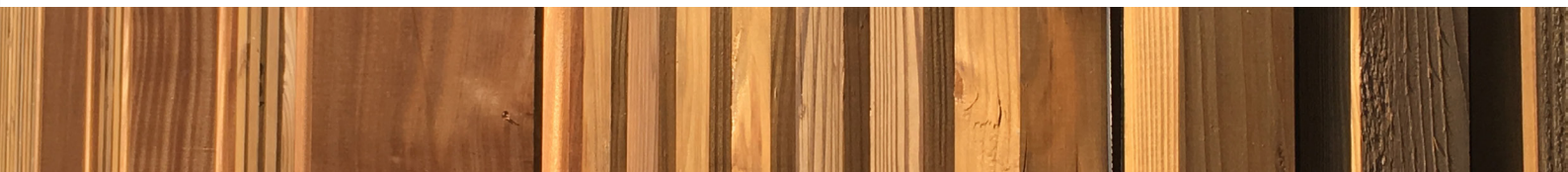
Chaque soir un soutien scolaire encadré par un formateur est organisé pour les élèves, qu'ils soient internes ou demi-pensionnaires. Chaque membre de l'équipe participe et encadre les repas du matin, du midi et du soir. Un animateur et surveillant de nuit veille au bon déroulement des soirées et des nuitées.

Les repas sont confectionnés chaque jour sur place, à la MFR, avec des produits frais. Nous fournissons également environ 100 repas par midi à l'école de THURET et au centre de loisirs. Les élèves ont le choix d'être internes ou demi-pensionnaires.

Aussi, lors des week-ends et vacances scolaires, notre structure devient gîte de groupe, avec une possibilité d'accueil d'environ 50 personnes. Cette activité, propice au développement du tourisme local, l'est aussi pour les petits commerces de Thuret et plus qui, au travers de nos visiteurs, voient des consommateurs et des visiteurs potentiels. Mais c'est aussi le prêt de nos terrains de sport à l'école communale « Marcel Balny », ou encore divers partenariats avec la Communauté de Communes « Nord Limagne » pour l'accueil dans notre structure du centre de loisirs de Thuret.

La MFR est heureuse de vous accueillir sur rendez-vous au 04-73-97-92-32. Vous pouvez retrouver toutes nos informations sur notre site internet et sur notre Facebook. La Présidente J.DAVAYAT

Le pôle enfance



Marcel Balny a débuté sa vie de jeune homme le 19 juin 1940 à Thuret comme réfugié, fuyant les ravages de la deuxième guerre mondiale. Son village natal, Montdidier, dans la Somme, est annexé par l'Allemagne nazie. Il a vécu cet exode qui a déplacé des centaines de milliers de personnes, séparé des familles, perdu son frère Marc dans un bombardement du côté de St Pierre le Moutier dans la Nièvre.

Il aurait pu devenir un jeune homme aigri, éteint, marqué à jamais par la guerre, la fuite, la séparation, la mort.

Mais non. Peut-être aidé par la solidarité du boulanger, du boucher, du maire du moment qui organise des soupes populaires, Marcel Balny reste à Thuret, y travaille comme commis de ferme puis comme métayer sur une ferme de 18 hectares avec 2 chevaux et 10 vaches jusqu'en 1951.

Marcel Balny

Il entre à la JAC, la jeunesse agricole chrétienne. Il y apprend la discussion, le respect de l'autre, l'action collective pour vivre ensemble, mieux.

Il fait du théâtre ; il aimait ça. A Montdidier, il était déjà monté sur les planches.

Il se marie avec Marie-Thérèse le 12 mars 1946. Ils auront quatre enfants.

En mars 1949, il crée avec l'instituteur, M. Pargue, un club de foot à Thuret : l'Etoile Sportive Thurétoise. Il jouait avant-centre ou ailier et parfois gardien de but.

Soixante-sept ans plus tard, le club existe toujours et cette année une équipe a gagné son ticket pour monter d'une division.

En 1951, laissant la ferme, il entre chez Bergougnan à la production de pneus pour les camions. En 1964 il devient chauffeur-livreur chez Verdier-Boyer, un grossiste en vin de Clermont. Puis entre à la Coopé-

Quelques-unes de ces actions emblématiques comme maire ?

En 1971 débute à Thuret les travaux du « tout-à-l'égout » et de la station d'épuration qui se termineront en 1982 avec la création de la station.

De 1972 à 1977 ce sont des travaux importants sur l'église (clocher, charpente, crépissage, toiture...)

En 1973 c'est la création de la première classe enfantine.

En 1974 la mairie achète trois terrains pour y créer un lotissement à La Caud

En 1983 : création de l'éclairage public à Thuret comme à Chassenet. Avant, vous l'avez compris, les rues étaient noires.

En 1984 : début de la construction de l'école. C'est le choix des entreprises, la recherche des meilleurs financements... L'inauguration de l'école aura lieu le 7 décembre 1985 avec Arsène BOULAY, président du Conseil Général, Edmond VACANT, député, Gérard BOCHE, conseiller général, M. SOUCHON, sous-préfet de RIOM, Gérard DUTHY, inspecteur départemental de l'éducation nationale...

En 1987 aménagement de la place de l'église avec le déplacement du monument aux morts.

En 1988 construction de 6 logements HLM, les premiers de la commune.

En 1988-89 toujours c'est la création de la première cantine. Auparavant les enfants mangeaient au restaurant qui est devenu la Marmite.

En 1989-90 la municipalité donne un nom à chaque rue de Thuret et de Chassenet.

En 1990 c'est le premier ordinateur au secrétariat de mairie.

En 1992 c'est l'agrandissement du groupe scolaire qui passe de trois classes à quatre classes en intégrant la classe unique de Chassenet.

rative des Blés du Puy de Dôme qui deviendra Domagri. Il gèrera le silo d'Ennezat jusqu'à sa retraite en juin 1983.

Il y a créé le syndicat CFDT. A été délégué du personnel chez Bergougnan puis chez Domagri. S'est engagé en politique à gauche. N'a pas cessé de se former grâce au syndicalisme.

Et dans le même temps, Marcel est élu conseiller municipal en 1959. Il devient président du comité des fêtes, participe très activement à l'Amicale des Parents et Amis des écoles publiques de Thuret. Il est réélu en 1965 et en 1971, lors de son troisième

mandat, il est élu maire.

Il est maire durant 5 mandats, 30 ans, jusqu'en 2001.

Marcel Balny est un militant. Il l'a été toute sa vie, soutenue par Marie-Thérèse malgré les absences, les réunions nombreuses, les engagements à tenir.

Né dans l'histoire du monde, il a marqué l'histoire de la commune.

Avec son conseil municipal et ses adjoints il a contribué à faire vivre Thuret alors que la population ne cessait de diminuer, attirée par la ville.



Dernière visite aux petites sections de l'école en tant que Maire (au centre) en Mars 2001

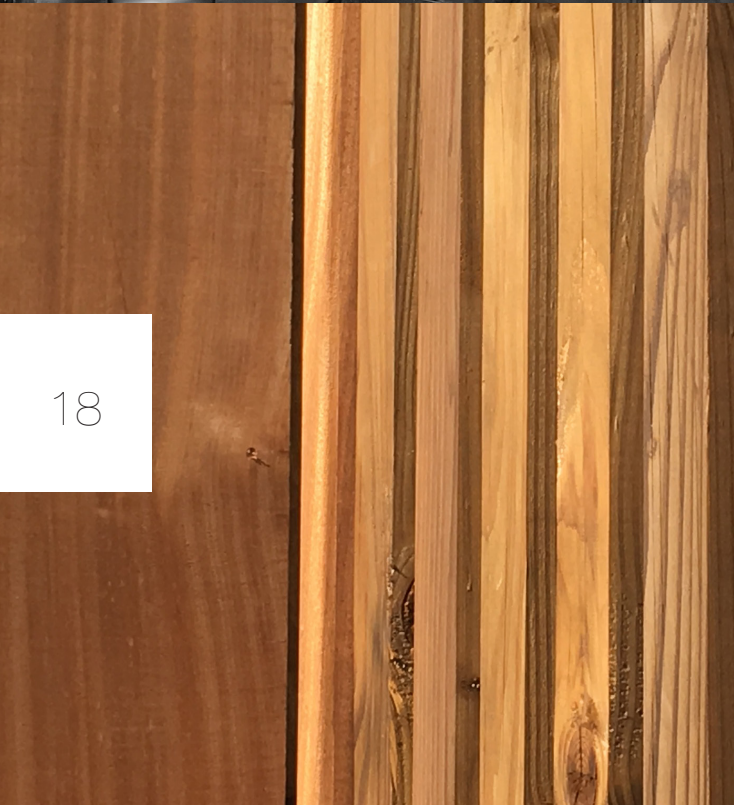
De 1993 à 1995 c'est le remembrement, compliqué à souhait. Marcel disait qu'il était plus simple de ne pas avoir lui-même de terres pour piloter le mieux possible ce remembrement en restant neutre et équitable.

En 1995, création du lotissement HLM du Cournolet. 10 logements. Ce qui porte à 16 logements sociaux locatifs. Ces logements ont permis à des familles avec de jeunes enfants de s'installer à Thuret. Certaines y sont restées. Leurs enfants ont fréquenté l'école et ont permis de maintenir les quatre classes, avec le soutien engagé de l'inspecteur de l'éducation nationale, dans un contexte de diminution de population.

Et je ne parle pas de l'étang des Aurancheix, de la voirie, des trottoirs, de la sécurité autour de l'école, des changements de locaux pour la mairie...

De 1993 à 2000, Marcel a participé avec bonheur aux marathons des jeunes journalistes organisés par le réseau d'écoles avec la participation de journalistes de La Montagne et d'autres médias et de nombreux partenaires. Il aimait cette approche citoyenne de l'information, cet apprentissage citoyen du monde, ce travail en partenariat. Il répondait volontiers aux enfants qui l'interrogeaient sur ses missions de maire, qui voulaient savoir ce que faisait un maire dans sa commune, à quoi il servait, les raisons qui le poussaient à agir ainsi au service de tous.

Vous l'avez compris, Marcel BALNY aimait son école, aimait les enfants de la commune, voulait le meilleur pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés, ayant de solides compétences pour leur permettre de faire leurs choix de vie.



18

Le personnel communal

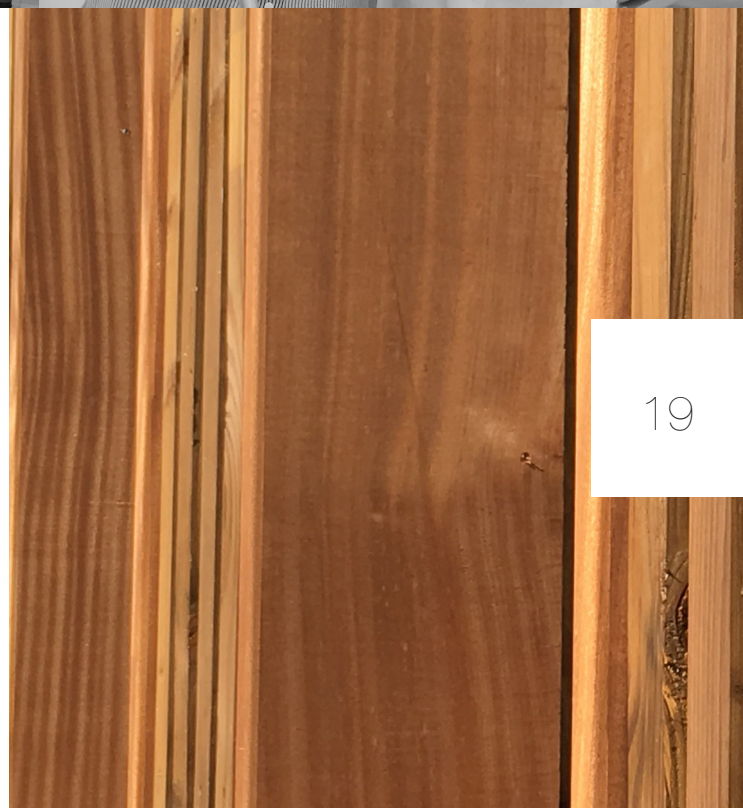
De gauche à droite : **Cédric ALDIGIER**, agent de maîtrise polyvalent ateliers municipaux. **Anwer ABUSHNAG**, remplaçant agent polyvalent ateliers municipaux. **Marie-Noëlle POURTIER**, secrétaire de mairie. **Mikaël MACHADO**, agent polyvalent ateliers municipaux. **Guy GRABARAT**, agent polyvalent ateliers municipaux. **Isabelle LABONNE**, agent





cantine et agent d'entretien. **Eliane RANDON**, AT.S.E.M. **Nathalie COUSTEIX**, agent cantine et animatrice T.A.P. **Aurélie ANDRIEUX**, remplaçante agent d'entretien. **Caroline MEGRET**, adjointe secrétaire de mairie. **Victoria PASSARELLI**, animatrice A.L.S.H. **Sylvie SILBER**, agent maternelle et animatrice A.L.S.H. **Cécile GAUTHIER**, agent maternelle et animatrice A.L.S.H. **Karine DUPRE**, animatrice A.L.S.H. **Amandine PERRONIN**, animatrice T.A.P. **Betty PERONNIN**, animatrice A.L.S.H. **Audrey PICHONNEAU**, animatrice A.L.S.H. **Laetitia SANGUILLON**, remplaçante animatrice A.L.S.H. **Fabien BRUN**, directeur de l'A.L.S.H.

Les personnels sont titulaires, contractuels ou remplaçants et leurs temps de travail peuvent aller de 4h à 35h par semaine.



Les acteurs économiques

Aménagement bois/Menuiserie :

ARTEKIT : 1 rue du Malbourget – 63260 THURET - 04 73 97 95 71

TECHNIBOIS 63 : (Guillaume Gavioli) : 4 chemin de la berme - 63260 THURET - 06 50 00 42 44

Bar/Tabacs :

Bar de l'Eglise : 13 rue de la Limagne 63260 THURET - 04 73 97 94 21

Boulangerie/Pâtisserie :

BOURLLOT Vincent : 4, Place de l'Eglise 63260 THURET - 04 73 97 91 73

Cabinets d'architecte :

ABITERRE (JEANNET Jacky) : 20 rue des Peupliers, Chassenet 63260 THURET 04 73 97 91 07

DUMAS Richard : 1 rue du Malbourget – 63260 THURET - 04 73 97 95 71

Coopérative agricole Périgord Tabac :

8 rue de Chatraveix 63260 THURET - 04 73 97 90 25

Elagage, abattage :

DAVID Franck : 3 rue du Champ de l'Oie 63260 THURET - 06 07 51 79 11

Electricité :

DEDIT Philippe : 25 rue du Puy de Dome 63260 THURET - 07 84 34 53 10

Garages automobiles :

JP Auto (APARICIO Jean-Pierre) : 3 rue du Puy de Dôme Chassenet 63260 THURET - 04 73 97 91 15

Thuret Automobiles (JARRIGE Jean-Luc) : 1 rue Pré du Moulin 63260 THURET - 04 73 97 94 51

Horticulture :

BONSAÏ-OKI : 9 rue des Versannes 63260 THURET - 04 73 97 96 00

Horticulteur, Producteur :

Bardy Flore (JAFTEUX Nicolas) : 2 Chemin

du Bardy, Chassenet 63260 THURET - 04 73 33 37 93

Paysagiste, élagueur, grimpeur :

LA MAIN d'EURYDICE : 21 rue du Puy de Dôme Chassenet 63260 THURET - 06 31 13 16 10

Plâtrerie/Peinture :

BATINOV CONCEPT (TENEZE Stéphane) : 4 rue du Malbourget 63260 THURET

Photographes :

CORSI Clément : 3 rue des Versannes 63260 THURET - 07 82 34 31 78

DINDAULT Didier : 8, Place de l'Eglise 63260 THURET - 06 64 36 86 09

Plomberie, chauffage :

SCACHE Guillaume : 9 rue de la Caud 63260 THURET - 04 73 97 94 25

Restaurants :

La Marmite : 2 rue de la Limagne 63260 THURET - 04 73 97 99 24

La Taverne des Laboureurs : 2 place de l'Eglise 63260 THURET - 04 73 97 99 22

Travaux de jardinage et petits travaux :

CARTAILLIER Thierry 63260 THURET - 06 37 74 47 88

Travaux de rénovation :

Dany Multiservices (DANYACH Christophe) : 4 rue de Chatraveix 63260 THURET 06 99 15 21 21

Vente, pose poêles cheminées, vente bois de chauffage :

RABANET Georges : 7 rue du Couvent 63360 St-BEAUZIRE - 06 08 31 97 47

Vente : volailles, œufs, agriculture bio :

Les 4 Vents (BRUN Hervé) : Les Rouis Chassenet 63260 THURET - 04 73 97 99 55

Vente de poissons :

POISSENERIE (BOUCHEIX Loïc) : 3 rue des Pruniers Chassenet 63260 THURET - 06 61 16 87 83

Les acteurs associatifs

Amicale Laïque THURET-CHASSENET

8, rue des Dômes - THURET - AMBLARD
Jean-Paul

Amicale des Sapeurs-Pompiers

8, rue
des Dômes - THURET - MARTINEZ Gé-
rard - 2, rue du Nord - SARDON -
06-84-43-82-26 - gerard.dit.lulu@orange.fr

Anciens Combattants

8, rue des
Dômes - THURET

Chasse de THURET - CHASSENET

8, rue des Dômes - THURET - ASTIER
Claude 33, rue de Malbourget - THURET -
04-73-97-93-71

Coopératives scolaires Ecole pri- maire

10, rue des Dômes - THURET -
JEANNET Geneviève 04-73-97-96-16
- ecole.thuret.63@ac-clermont.fr

Country Attitude

23, rue de la Limagne
- THURET - BORROT Véronique - 04-73-
97-96-69 - country.attitude63@orange.fr

Etoile Sportive Thurétoise

6, rue des
Dômes - THURET - VAUCONSANT Ca-
therine - 14 rue La Charme - VILLENEUVE
LES CERFS - 06-84-07-29-95 -
guyetcathy@orange.fr

Loisirs Evasion

- 5, rue de la Limagne
- THURET - DANYACH Paola - 19 r
Salneuve, AIGUEPERSE - 04-73-97-92-
68 - christophe.danyach@wanadoo.fr

Maison Familiale

- 12, rue des dômes -
THURET - 04-73-97-92-32
mfr.thuret@mfr.asso.fr

Société de Pêche «Etang des Au- rancheix»

- 8, rue des Dômes - THU-
RET - TIXIER Jean-Marie - 30, rue de la
Limagne - THURET 04-73-97-95-35

Amis sans frontière ANTENNE LOCALE

- 3, rue de la Limagne - THURET - BEL-
LON Marie-José - 04-73-97-95-87

Les Thurétrales

8, rue des Dômes -
THURET - MONNET Clotilde - 23 rue du
Général Baurot - CHASSENET -
06-76-87-32-94 - clotilde.chambon@
wanadoo.fr

Les services

Destiné à tout public résidant sur une
des communes adhérentes : personnes
âgées ou handicapées sortant d'hospita-
lisation ou qui ont simplement besoin
d'aide, le **SIAD de Riom Limagne** pro-
pose un ensemble de prestations 7 jours
sur 7 permettant de vivre à domicile dans
les meilleurs conditions.

Un service prestataire d'aide à domicile :
son rôle consiste à apporter aux personnes
en difficulté une aide matérielle (tâches mé-
nagères, préparation des repas, courses,
accompagnement....) ainsi qu'un soutien
moral et relationnel. Pour les personnes les
plus dépendantes, une assistance renfor-
cée leur permet d'accomplir les actes es-
sentiels de la vie courante.

Les prestations d'aide à domicile
donnent droit à une réduction d'impôt, le
SIAD délivre une attestation annuelle.

Contact : 04 73 38 42 64



Les infos pratiques

Secrétariat de mairie

04 73 97 91 58
mairiedethuret@wanadoo.fr
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi et Mercredi de 8h30 à 11h30
Jeudi de 13h30 à 17h
et sur rendez vous

Accueil de loisirs

06 75 88 23 56
aslh-thuret@cc-nordlimagne.fr
Péri-scolaire, Garderie : 7h30 - 8h20 et
16h 30 – 18h30
Cantine : 11h30 – 13h30
Extra-scolaire
Les mercredis, les petites vacances (sauf
Noël et l'été)

Salle des Fêtes

Uniquement pour les habitants de Thuret
Tarifs sans / avec chauffage
Salle du bas 120 € / 160 €
Salle du haut 75 € / 100 €
Cuisine du haut 25 € / 25 €
Réunion d'entreprise 30 € / 50 €
Caution pour matériel et ménage

Numéros utiles

Assistante sociale

Circonscription Riom
04 73 64 53 70

CCNL

04 73 86 89 80
www.cc-nordlimagne.fr

Médiathèque / Ludothèque

04.73.86.89.88

Médiatrice culturelle CCNL

06.70.51.84.22

Office Culturel Nord Limagne

04.73.63.72.70
www.saisonculturellenordlimagne.com

Transport à la demande

06.70.51.84.85

Structure Petite Enfance

04.73.86.89.86

Office de Tourisme Riom Limagne

04.73.38.59.45

SBA et Dechèterie d'Aigueperse

04.73.647.444
www.sba63.fr

Pôle Emploi

Avenue Georges Gershwin
63201 Riom cedex
39 49

Maison du handicap

0800 00 00 63

SIAD

04.73.38.42.64
www.siad-services-domicile.fr

Mission Locale

04.73.38.50.13

Maison de l'Habitat

04.73.42.30.70
maison.habitat@puydedome.fr

École de musique

06.63.77.62.51

Appel d'urgence : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

*En janvier un hors-série de la revue **Limagne Nord d'Initiatives et Idées** retracera l'histoire des soldats de **Thuret** morts pour la France et la vie des autres combattants. Mais aussi la vie municipale de l'époque de la Grande Guerre, le rôle des prisonniers allemands dans la vie paysanne, l'épopée de l'érection du monument aux Morts... Il sera disponible à la vente en bibliothèque.*

L'état civil en 2015/2016

Naissances en 2015

MAHY Jules (1er janvier 2015)
GAVIOLI Marley, Lola (3 janvier)
DINDAULT Edith Suzanne (16 janvier)
CHAUVIN Clémentine, Karine, Nelly (20 janvier)
FALCON Abel (24 janvier)
TENEZE-GERMAIN Samuel, Sol, Evan (22 février)
JORY Ethan (5 avril)
LACHASSINE Aubin (16 mai)
BARDIN-JOUVE Ambre (5 août)
FLAGEL Gabin, Théo (7 novembre)
COMBEMOREL Léana (21 novembre)
MARTINEZ Lucas (25 novembre)

et 2016

PORTIER Mila-Rose (28 mars 2016)
OZEO Sacha (15 avril)
BOURLLOT Malo, Patrick, Jacky (18 avril)
PAGNON Paul (25 juin)

DOISNEAU Martin, Julien (30 juin)
MARRET Lison, Lucie, Andréa (5 août)
REMY Ryan, Enzo, Malcom (6 août)
NUNES AMORIN Matilde (25 août)
BOULON Lilou (1er octobre)
SALGUES Mathéo (5 octobre)

Mariages en 2016

CHAZAL Gaëlle, Sylvie, Laura et
SAINTE-MARIE Alain, Félix (11 juin)
ZHUK Viktorya, Arkadievna et JOLY
Laurent, Luc, Gabriel (30 juillet)
MESSAGE Nadine et OSSAYE Dominique
(19 novembre)

Décès en 2015

LOUCHE Jean Jaurès (13 janvier)
PACAUD Victorine née THOMAS (19 février)

et 2016

GARDELLE Simon, Gabriel (19 janvier)
LEGAY Michel (6 avril)
LATOUCHE Mickaël, Bernard (21 juin)
BALNY Marie-Thérèse, Marguerite, Made-
leine née DUBOIS (25 août)
ROUGIER Adrienne née MASSIS (2 sept)
CROZET Jean-Marie, Gilbert (3 octobre)
CROZET Jeanne-Pierrette née GONIN (13 oct)

